

DEPARTEMENT  
ARDECHE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EMPURANY

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 9  
Présents : 8

SEANCE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2013

L'an Deux mille Treize  
Et le 1<sup>ER</sup> MARS

A Vingt heures trente - , Le Conseil Municipal de cette commune  
Régulièrement convoqué,  
En date du 26 Février 2013

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur LASSARA Michel, Maire

Présents : Messieurs LASSARA Michel, Maire – ROUSSET Maurice, Adjoint – GLAIZOL Denis,  
Adjoint- MINODIER Florian – REGAL Philippe – mesdames DESBOS Monique –  
CHANTIER Christiane - MONTET Marie-Luce-

Absents : – MONTET Marie-luce -OSTERNAUD Gilbert , excusés

Secrétaire de séance CHANTIER CHRISTIANE

**Objet MISE EN PLACE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A L'ECOLE PRIMAIRE  
ET MATERNELLE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en place de la réforme des rythmes  
scolaires pour la rentrée 2013, instaurant notamment le retour à la semaine de 4 jours et demi , la  
réduction du temps de la journée de classe et à la mise en place activités périscolaires jusqu'à 16h 30.

Les communes ont la possibilité de mettre en œuvre la réforme soit à la rentrée 2013 ou 2014.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal contenu des difficultés à mettre en place la  
réforme pour la rentrée 2013 (manque de personnel qualifié pour les activités périscolaires, coût  
financier important pour la mise en œuvre de la réforme) décide mettre en place la réforme des rythmes  
scolaires pour la rentrée 2014 pour l'Ecole primaire et maternelle d'EMPURANY ; afin que celle-ci se  
fasse dans des conditions optimales pour les enfants.

Pour copie conforme, le 02/03/2013  
Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en sous-préfecture le 02//03/2013  
Et publication le 02/03/2013

Le Maire,  
M.LASSARA